

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 06/11/2024
ID Télétransmission : 033-213300635-20241105-138326-DE-1-1

**Séance du mardi 5 novembre
2024**

D-2024/375

Date de mise en ligne : 07/11/2024

certifié exact,

Aujourd'hui 5 novembre 2024, à 10h07,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

suspension de séance de 13H09 à 14H13 et de 17H58 à 18H06

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Monsieur Maxime ROSSELIN, Madame Léa ANDRE, Monsieur Maxime PAPIN, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Monsieur Cyrille JABER présent jusqu'à 11H35, Monsieur Maxime ROSSELIN présent jusqu'à 12H00, Monsieur Nicolas PEREIRA présent jusqu'à 13H09, Monsieur Monsieur Thomas CAZENAVE présent sauf de 12H10 à 14H13, Monsieur Francis FEYTOUT présent sauf de 14H13 à 16H00, Madame Brigitte BLOCH présente à partir de 11H49, Monsieur Didier CUGY présent à partir de 12H43 et Madame Marie-Julie POULAT présente à partir de 14H18.

Excusés :

Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Madame Catherine FABRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES,

Délégation permanente du Conseil Municipal à Monsieur le Maire. Compte Rendu de Monsieur le Maire des opérations de gestion locative. Décisions prises entre le 1er janvier et le 30 juin 2024. Information

Madame Delphine JAMET, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

er

Nous vous informons des décisions prises entre le 1^{er} janvier 2024 et le 30 juin 2024 en application des articles L2122-22 et 23 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération du Conseil Municipal n° 2021/34 du 26 janvier 2021.

Conventions de mise à disposition consenties par la Ville de Bordeaux			
N°	OBJET	DATE	OBSERVATIONS
1	Locaux situés 7-9 place Saint Martial Convention au profit de l'association Union Sportive Les Chartrons	05/01/2024	Emprise : 1143 m ² bâtie Objet : maison de quartier Redevance : 16 200 €/an Fluides : Prise en charge par l'occupant Durée : 1er septembre 2023 au 31 décembre 2026
2	Double entrepôt situé quai de Brazza Avenant n°1 à la convention au profit de la SCIC Darwin Solidarités	15/01/2024	Emprise : 4000 m ² Objet : stockage Redevance : 4 320 €/an Fluides : à charge de l'occupant Durée : prolongation jusqu'au 31 décembre 2024
3	Locaux situés 37 allée Jean Giono Convention précaire et révocable au profit de l'association Interlude	18/01/2024	Emprise : 437 m ² Objet : ludothèque, bureaux + local de stockage Redevance : 4 259 euros par an. Fluides : Forfait 4 370 euros par an. Durée : 1er janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2024.
4	Locaux situés 40 rue Laffiteau/47 rue Son Tay Convention précaire et révocable au profit de l'association Astrolabe	18/01/2024	Emprise : 72 m ² + 121 m ² mutualisés Objet : bureaux, salle d'activité Redevance : 5 184 euros par an Fluides : Forfait 1 930 euros par an Durée : 1er janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2024.
5	Locaux situés cours Québec Convention précaire et révocable au profit de l'association Interlude.	18/01/2024	Emprise : 351 m ² Objet : bureaux, ludothèque Redevance : 3 960 € par an. Fluides : 3 510 euros par an. Durée : du 1er janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2024.
6	Terrasse complexe sportif Chauffour. Avenant n°5 à la convention d'occupation au profit de l'opérateur d'Hivory SAS	29/01/2024	Emprise : 8 m ² Objet : station de radiotéléphonie avec les mobiles Redevance : Année 2022 : 10 652,41 euros HT Année 2023 : 11 505,28 euros HT Durée : prolongation jusqu'au 30 juin 2024.
7	Locaux situés 22 rue Virginia. Avenant n°1 à la Convention précaire et révocable au profit de l'association « Stade Bordelais »	13/02/2024	Emprise : 291 m ² Objet : ensemble immobilier (terrains de tennis, bureau). Redevance : 4800 euros par an. Fluides : à la charge de l'occupant. Durée : prolongation jusqu'au 31

			décembre 2023.
8	Locaux situés dans l'enceinte du complexe sportif sainte Germaine au Bouscat. Convention précaire et révocable au profit de l'association stade Bordelais Omnisport.	13/02/2024	Emprise : 12 590 m ² dont 576 m ² bâtiment Objet : installations sportives (terrains tennis, bureaux, vestiaires, club house). Redevance : 12 168 euros par an Fluides : à la charge de l'occupant. Durée : 1er janvier 2022 jusqu'au 31 août 2025.
9	Locaux situés place Jean Jaurès. Convention précaire et révocable au profit de l'association Maison de l'Europe	20/02/2024	Emprise : 218 m ² Objet : bureaux, atelier Redevance : 2 616 euros par an. Fluides : Forfait 2 180 euros par an. Durée : du 1er janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2024.
10	Emprise située 116 quai de la Souys. Autorisation d'occupation temporaire du domaine public au profit de la société Total Energies Marketing France	22/02/2024	Emprise : 150 m ² Objet : piste d'accès de la station Redevance : 100,30 euros TTC par an. Durée : du 1er janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2024.
11	Emprise située quai Deschamps. Autorisation d'occupation temporaire du domaine public au profit du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Garonne (SDIS).	01/03/2024	Emprise : 159 m ² Objet : terrain. Redevance : 1 426,50 euros par an. Durée : du 1er janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2024.
12	Locaux situés à Bordeaux Lac Boulevard Jacques Chaban Delmas Convention précaire et révocable au profit de l'association « Club de Voile de Bordeaux »	04/03/2024	Emprise : 1 018 m ² . Objet : bureaux, vestiaires, hangars Redevance : 5 285 euros par an. Fluides : Forfait 6 760 euros par an. Durée : du 1er janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2024.
13	Locaux situés stade Suzon Talence Avenant n°3 à la convention précaire et révocable au profit du tennis club de Bordeaux	06/03/2024	Emprise : 10 670 m ² Objet : terrains de tennis, club house Redevance : 5 000 euros par an Fluides : à la charge de l'association Durée : prolongation jusqu'au 1er février 2025.
14	Locaux situés 14/16 rue Fort Louis Convention précaire et révocable au profit de l'association La Maison des Livreurs	07/03/2024	Emprise 73,27 m ² Objet : bureaux, atelier réparation vélos Redevance : 228 euros par an Fluides : forfait 733 euros par an Durée : du 23 novembre 2023 jusqu'au 31 décembre 2024
15	Locaux situés 38 rue Rodrigues Pereire Convention d'occupation transitoire avant cession de droit réels au profit de l'association diocésaine de Bordeaux	11/03/2024	Emprise : 780 m ² Objet : logement de prêtres et/ou laïques. Redevance : 1 676,87 euros par an Fluides : à la charge de l'occupant. Durée : du 1er janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2025 au plus tard
16	Locaux situés 75 rue Courpon Convention d'occupation transitoire avant cession de droit réels au profit de l'association diocésaine de Bordeaux	11/03/2024	Emprise 756 m ² Objet : logement de prêtres et/ou laïques. Redevance : 1 684,10 euros par an Fluides : à la charge de l'occupant. Durée du 1er janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2025 au plus tard
17	Locaux situés 31 et 35 rue Leupold Convention d'occupation transitoire avant cession de droit réels au profit de l'association diocésaine de Bordeaux	11/03/2024	Emprise 310 m ² Objet : logement de prêtres et/ou laïques, salle de réunion. Redevance : 1 525,46 euros par an Fluides : à la charge de l'occupant. Durée du 1er janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2025, au plus tard
18	Locaux situés 62 rue Fieffé Avenant n1 à la Convention précaire et	12/03/2024	Emprise : 125 m ² Objet : bureau.

	révocable au profit de l'association Semer le Doute -Fifib		Redevance : 540 euros par an Fluides : Forfait 625 euros par an. Durée du 1er juillet 2024 jusqu'au 31 décembre 2024
19	Locaux situés 18 rue Léon Paillère Convention de mise à disposition temporaire de l'antenne Raid 33	13/03/2024	Emprise : 900 m ² bâti Objet : séances d'entraînement dans l'attente de la démolition du bâtiment Redevance : gratuite Durée :1 an à compter du 13/03/2024
20	Locaux situés 40 rue Sablonat Convention précaire et révocable au profit de l'association du Secours Catholique, équipe Bordeaux Sud-Ouest	14/03/2024	Emprise : 53 m ² Objet : bureaux partagés Redevance : 212 euros par an Fluides : Forfait 176,66 euros par an. Durée : du 1er septembre 2023 jusqu'au 31 décembre 2024
21	Locaux situés avenue de la Gare Convention précaire et révocable au profit de l'association « les parents de Caudéran »	24/03/2024	Emprise : 303 m ² + jardin 214 m ² Objet : crèche associative Redevance : 1 800 euros par an. Fluides : à la charge de l'association Durée : du 7 janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2026
22	Locaux situés 43 rue Saint Nicolas Convention d'occupation transitoire avant cession de droits réels au profit de l'association diocésaine de Bordeaux.	29/03/2024	Emprise : 590 m ² Objet : logement de prêtres et/ou de laïcs, salles paroissiales. Redevance : 2 016,80 euros par an. Fluides : à la charge de l'occupant Durée : du 1er janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2025 au plus tard
23	Locaux situés 120 rue Héron Convention précaire et révocable au profit de l'association Union St Bruno.	05/04/2024	Emprise : 14,10 m ² + cuisine mut 8,5 m ² Objet : Studio photo. Redevance : 1 041 euros par an. Fluides : Forfait 162,25 euros par an Durée du 8 avril 2024 jusqu'au 7 avril 2025
24	Locaux situés 2 quai de Brazza Convention précaire et révocable au profit de l'association Maison de la Nature et de l'Environnement Bordeaux Aquitaine	05/04/2024	Emprise : 781,78 m ² Objet : bureau. Redevance : 9 384 euros par an Fluides : Fluides à la charge de l'occupant Durée : du 1er avril 2023 jusqu'au 31 décembre 2025
25	Cité du Vin située 134-150 quai de Bacalan Convention d'autorisation d'occupation du domaine public non constitutive de droits réels au profit de la SARL Bacalan Restauration	08/04/2024	Emprise : 360 m ² Objet : restaurant panoramique au 7ème étage Redevance : pourcentage de 8% du chiffre d'affaires HT Fluides : à la charge de l'occupant. Durée : du 1er juin 2024 jusqu'au 31 décembre 2031
26	Locaux situés 213 bis cours de la Marne Avenant n°1 à la Convention précaire et révocable au profit de l'association PIMMS.	26/04/2024	Emprise : 310 m ² Objet : bureaux. Redevance : 4 000 euros par an. Fluides : à la charge de l'occupant Durée : prolongation jusqu'au 30 mars 2026
27	Locaux situés 5-7 rue Lucien Faure Avenant n°2 à la Convention précaire et révocable au profit de l'association UFOLEP	13/05/2024	Emprise : 124 m ² Objet : bureaux. Redevance : gratuité Fluides : forfait 1 240 euros par an Durée : du 31 juillet 2021 jusqu'au 31 décembre 2021
28	Locaux situés dans l'enceinte du complexe Adolphe Buscaillet Convention précaire et révocable au profit de l'association Gargantua	14/05/2024	Emprise : 180 m ² Objet : cuisine, distribution alimentaire Redevance : 900 euros par an Fluides : forfait 1 800 euros par an Durée : du 1er janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2024

29	Locaux situés Hôtel de Basquiat 29 cours d'Albret Bail au profit de l'Etat et de Mme La Rectrice de l'académie de Bordeaux	22/05/2024	Emprise : 1 439 m ² Objet : logement Loyer : 115 424 euros annuel Fluides : à la charge du preneur Durée : du 1er janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2029
30	Locaux situés rue Marguerite Crauste Avenant n°1 à la Convention consentie au profit de SFR FIBRE SAS	22/05/2024	Avenant de substitution de SFR à la société Numéricable Emprise :155 m ² Objet : implantation d'équipements techniques d'un DataCenter. Redevance : 4 690,30 euros Fluides : à la charge de l'occupant Durée : jusqu'au 30 avril 2024
31	Locaux situés rue Marguerite Crauste Convention précaire et révocable au profit de la société Française de Radiotéléphone SFR	23/05/2024	Emprise :155 m ² Objet : implantation d'équipements techniques d'un DataCenter. Redevance : 15 500 euros HT Fluides : à la charge de l'occupant Durée du 1er mai 2024 jusqu'au 31 décembre 2027
32	Locaux situés 43 rue de Deyries Convention précaire et révocable au profit du secours populaire français Fédération de la Gironde	24/05/2024	Emprise :131 m ² Objet : bureaux, distribution vestimentaire Redevance : 1 080 euros par an Fluides : à la charge de l'occupant Durée : du 1er juillet 2024 jusqu'au 31 décembre 2027
33	Locaux situés 120 rue Héron Convention précaire et révocable au profit de l'association COSIM Nouvelle Aquitaine.	28/05/2024	Emprise :79,32 m ² mutualisés Objet : bureaux Redevance : 276 euros par an Fluides : Forfait 230 euros par an Durée : du 1er juin 2024 jusqu'au 31 décembre 2024
34	Locaux situés 18 rue Léon Paillère Convention précaire et révocable au profit de l'association R.A.P.I.D France.	29/05/2024	Objet : exercices d'évacuation. Redevance : gratuite Durée : du 31 mai 2024 jusqu'au 2 juin 2024
35	Locaux situés 58-60 rue des Ayres Avenant n°2 à la Convention précaire et révocable au profit de l'association CRESCENDO	30/05/2024	Emprise :150 m ² Objet : crèche associative Redevance : 5 400 euros par an Fluides : à la charge de l'association Durée : prolongation jusqu'au 31 décembre 2023
36	Locaux situés 58-60 rue des Ayres Convention précaire et révocable au profit de l'association CRESCENDO.	30/05/2024	Emprise :150 m ² Objet : crèche associative Redevance : 864 euros par an Fluides : à la charge de l'association Durée : du 1er janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2024
37	Locaux situés 120 rue Héron Convention précaire et révocable au profit de l'association Générations Cobayes.	30/05/2024	Emprise : 79,32 m ² mutualisés Objet : bureaux Redevance : 276 euros par an Fluides : Forfait 230 euros par an Durée : du 1er juin 2024 jusqu'au 31 décembre 2024
38	Locaux situés Cité du Vin sis 134-150 quai de Bacalan et 1 esplanade de Pontac Convention d'autorisation d'occupation du domaine public non constitutive de droits réels au profit de la SAS Passion Nature.	31/05/2024	Emprise : 770 m ² Objet : commerce, brasserie Redevance : 7,5% du CA annuel HT Fluides : à charge de l'occupant Durée : du 1er juin 2024 jusqu'au 31 décembre 2031
39	Locaux situés 22 rue des Sablières Convention précaire et révocable au profit de l'association départementale de l'office	12/06/2024	Emprise :56 m ² Objet : bureaux Redevance : 2 016 euros par an

	central de la coopération à l'école de la Gironde		Fluides : forfait 1 530 euros par an Durée : du 1er août 2022 jusqu'au 31 décembre 2024
40	Locaux situés 196 rue Achard Contrat de location entre la ville de Bordeaux et l'Association Proximité	26/06/2024	Emprise : local 34 m ² + cave 5.5 m ² Objet : stockage et bureau Redevance : 1289,10 euros par an Fluides : 366,15 euros par an Durée : du 8 juillet 2024 jusqu'au 31 décembre 2024
41	Locaux situés 18 rue du Cloître Avenant n°1 à la convention précaire et révocable au profit de l'association ASPE-EUREKA	27/06/2024	Emprise : local 56,24 m ² à titre privatif et 54,15 m ² à usage partagé Réévaluation du forfait de fluides à 270,80 euros/an

Locations consenties à la Ville de Bordeaux			
	OBJET	DATE	OBSERVATIONS
42	Terrain situé rue des Terres de Borde. Convention d'occupation consentie par la SNCF au profit de la Ville de Bordeaux pour un square.	31/01/2024	Emprise : 1267 m ² Objet : terrain nu, espaces verts Redevance : 150 euros HT par an Taxe : 18 euros HT par an Frais dossier : 500 euros HT Durée : du 31 janvier 2024 jusqu'au 30 janvier 2029
43	Locaux situés 36 rue Louis Gendreau au sein du Centre Commercial Europe Le Grand Parc Prorogation n°7 du Bail, consentie par INCITE à la Ville de Bordeaux	26/02/2024	Emprise : 117,74 m ² Objet : maison du projet du grand parc Redevance : 6 850 euros par an Durée : du 1er janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2024
44	Locaux situés 196 rue Achard « la lumineuse » Bail consenti par ENEAL au profit de la ville de Bordeaux	07/03/2024	Emprise : 2 442 m ² Objet : 60 logements + caves + bureau Redevance : 87 350 euros par an TH Fluides : à la charge de la Ville Durée : du 7 mars 2024 jusqu'au 6 mars 2027

45	Locaux situés rue Alexander Fleming au sein du Centre Commercial de la Benauge. Avenant à la Convention d'occupation précaire consentie par la CDC Habitat social à la Ville de Bordeaux.	28/05/2024	Emprise : 634 m ² Objet : bibliothèque de la Benauge Loyer : 69 930,64 euros par an Fluides : à la charge de la Ville Durée : du 1er janvier 2024 jusqu'au 30 mars 2025
46	Maison de l'Europe située place Jean Jaurès. Convention d'occupation précaire et révocable au profit de la Ville de Bordeaux à l'occasion de la fête du vin 2024.	13/06/2024	Emprise : 326 m ² Objet : installation d'un PC sécurité Redevance : consentie à titre gratuit Durée : du mercredi 26 juin 2024 au lundi 1er juillet 2024
47	Maison de l'Europe place Jean Jaurès. Convention d'occupation précaire et révocable au profit de la Ville de Bordeaux à l'occasion du feu d'artifice du 14 juillet 2024.	16/06/2024	Emprise : 326 m ² Objet : installation d'un PC sécurité Redevance : consentie à titre gratuit Durée : du vendredi 12 juillet 2024 au lundi 15 juillet 2024

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 5 novembre 2024

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Delphine JAMET